

## Résidence de création interprovinciale

Deux artistes du Nouveau-Brunswick  
Un.e artiste de la Saskatchewan  
Un.e artiste de la Nouvelle-Écosse  
Un.e artiste de l'Ontario

**15 au 22 mars 2022**

### Résidence de création

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), La Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FÉCANE), le Conseil culturel Fransaskois (CCF) et Théâtre Action s'associent afin d'offrir une résidence artistique d'une semaine dans les locaux du théâtre l'Escaouette à Moncton au Nouveau-Brunswick.

### Type de résidence

Cette rencontre artistique prendra la forme d'une résidence multidisciplinaire. Les artistes de toutes les disciplines sont encouragé.e.s à déposer leur candidature. Du 15 au 22 mars 2022, cinq artistes des trois provinces prendront d'assaut le théâtre l'Escaouette afin de travailler sur des créations individuelles, tout en créant des liens entre eux.

### Le lieu d'accueil

Situé au cœur de la ville de Moncton, le théâtre l'Escaouette est un lieu de création et de diffusion pluridisciplinaire. On y trouve une salle de spectacle, une salle de répétition, un grand studio, un petit studio et un lieu de création à aire ouverte.

### OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

- Encourager l'exploration artistique et la production de nouvelles œuvres en proposant de créer dans des conditions saines et optimales.
- Faciliter la collaboration et le partage d'expertises.
- Créer des ponts et des rapprochements significatifs entre les artistes des différentes provinces canadiennes.

Si les recommandations sanitaires et les restrictions gouvernementales le permettent, une rencontre avec le public aura lieu afin d'offrir une vitrine aux artistes. Les artistes auront l'entière

liberté de création, mais seront appelé.e.s à ouvrir leur espace de création pour permettre à la communauté de découvrir le travail en chantier.

### **LES ARTISTES SÉLECTIONNÉS S'ENGAGENT À :**

1. Fournir leurs propres matériaux de travail.
2. Interagir avec les autres artistes participant.e.s.
3. Présenter publiquement le fruit de leur travail à la fin de la résidence sous forme d'échange avec le public si la situation pandémique en cours le permet.
4. Remettre un rapport final dans les 30 jours suivant la fin de la résidence.
5. Être disponible pour la totalité de la résidence soit du **15 au 22 mars 2022**.

### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

1. Ce projet est offert aux artistes du Nouveau-Brunswick membres de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick.
2. Ce projet est offert aux artistes professionnel.le.s de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan.
3. Ce projet est offert aux artistes membres de Théâtre Action qui auront soumis un dossier de candidature au concours Feuilles vives 2022. Le choix sera déterminé par le comité de pairs des Feuilles vives selon la grille d'évaluation en vigueur.

### **COMMENT S'INSCRIRE ?**

1. Les artistes doivent s'inscrire à l'aide du [formulaire au lien suivant](#) :
2. Les artistes doivent soumettre, en plus du formulaire rempli, un curriculum vitae à jour.

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les dossiers seront examinés par un jury de pairs. Les principales qualités recherchées sont :

1. La pertinence du projet proposé et sa faisabilité par rapport au lieu d'accueil.
2. Le caractère innovant et l'originalité de la démarche artistique.
3. Le potentiel d'impact du projet sur la carrière de l'artiste.

### **HORAIRE**

Date limite pour soumettre votre candidature : **20 décembre**.

Les candidat.e.s obtiendront une réponse avant le **14 janvier 2021**.



## **CE QUE COMPREND LA RÉSIDENCE**

- Un cachet de 1000 \$.
- Le remboursement du déplacement de la résidence des artistes jusqu'au lieu de la résidence (au-delà de 50 km).
- Le transport en avion pour les artistes de l'Ontario et de la Saskatchewan.
- Les per diem de nourriture.
- L'hébergement (au-delà de 50 km).
- Un local de création par artiste au théâtre l'Escaouette.

## **POUR INFORMATION**

Annik Landry – *Responsable des services aux artistes*

**Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick**

[annik.landry@aaapnb.ca](mailto:annik.landry@aaapnb.ca)

506-852-3313 poste 226

Luc D'Éon – *Directeur général*

**Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse**

[dg@fecane.ca](mailto:dg@fecane.ca)

902-466-1610

Aurélie Labrière – *Coordinatrice de projets*

**Conseil culturel fransaskois**

[artistique@culturel.ca](mailto:artistique@culturel.ca)

306-539-0156

Antoine Côté Legault - *Directeur artistique*

**Feuilles vives**

[dramaturgie@theatreaction.ca](mailto:dramaturgie@theatreaction.ca)

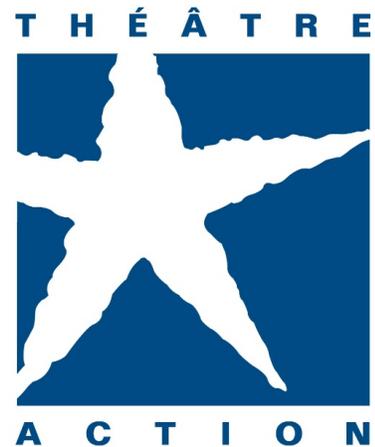
613-745-2322 poste 222



140, rue Botsford,  
bureau 29, Moncton,  
N.-B. E1C 4X5

506.852.3313  
[info@aaapnb.ca](mailto:info@aaapnb.ca)  
[www.aaapnb.ca](http://www.aaapnb.ca)

Ce projet est un partenariat entre l'AAAPNB, La FÉCANE, la CCF et Théâtre Action et est rendu possible grâce à l'appui du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du Conseil des arts du Canada.



140, rue Botsford,  
bureau 29, Moncton,  
N.-B. E1C 4X5

506.852.3313  
info@aaapnb.ca  
www.aaapnb.ca